

ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne, **PARTICIPEZ AU CHALLENGE MOBILITÉ** Le 7 juin, au travail, j'y vais autrement !

➤ Communiqué de presse | 6 avril 2018

Le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne encourage et accompagne les entreprises et établissements publics de son territoire à s'engager dans le Challenge Mobilité 2018. En covoiturage, à pied, à vélo, ou pourquoi pas à cheval, le 7 juin, les salariés sont invités à changer du « tout seul dans ma voiture ». Dans les Volcans d'Auvergne, la lutte contre le réchauffement climatique est comme ailleurs un enjeu majeur.



Le Challenge mobilité propose aux entreprises et aux établissements publics d'organiser, le temps d'une journée, un défi collectif pour changer ses habitudes en matière de déplacement domicile-travail. Le 7 juin, l'objectif est de ne pas utiliser seul sa voiture, ou d'opter pour la marche, ou le vélo.

Cette opération initiée par le conseil régional est un réel outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations. C'est l'occasion de parler de façon collective et créative de ses trajets et de tester de nouvelles façons de venir au travail.

Pour les entreprises, cet événement « clé en main » permet d'impulser, ou de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements (comme par exemple les plans de mobilité).

C'est aussi un outil de mobilisation pour fédérer des salariés et le tissu économique local autour d'un événement commun, et un moyen ludique et convivial pour **promouvoir toutes les solutions plus sûres, plus économiques et plus propres pour se déplacer. Pour un jour ou tous les jours !**

Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, la lutte contre le changement climatique est aussi un enjeu majeur. En zone de montagne, les transports représentent plus de 60% des émissions à gaz à effet de serre. C'est pourquoi le syndicat mixte du Parc s'engage pour le Challenge Mobilité 2018 sur son territoire ainsi que pour la communauté de communes des Mond'Arvernes*. En tant que relais de l'opération, le Parc accompagne les entreprises et organismes publics de son territoire dans ce challenge. **Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès du Parc.**

Les établissements inscrits bénéficieront d'un accompagnement local, d'un kit de communication avec des affiches, des ballons, des flyers ainsi quelques surprises. Les meilleurs seront récompensés par un prix. En 2017, l'entreprise informatique ATOS d'Aubière a gagné un vélo à assistance électrique, et le groupement de la Maison de l'Habitat des bons de transport SNCF. **Cette année, la cérémonie de remise des prix se déroulera à Lyon le lundi 2 Juillet 2018.**

Contact Challenge Mobilité 2018 :

Virginie DELAGE, Parc des Volcans d'Auvergne tél. : 04 73 65 64 19 | vdelage@parcdesvolcans.fr

* Pour les autres zones de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les relais sont notamment l'association covoiturage Auvergne et l'agence Mon Univert.



Contact technique

Virginie DELAGE, chargée de mission Energies et Mobilités tél. : 04 73 65 64 19 | vdelage@parcdesvolcans.fr

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Montlosier - 63970 Aydat | Tél. : 04 73 65 64 00 | Fax : 04 73 65 66 78

